COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 7 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Daniel LACRAMPE
	D: 0===+++	200	- and Er tot a title E

Pierre SERENA à David CORBIN Maïté POTIN à André LABARTHE Bernard UTHURRY à Marylise GASTON

Suppléants :

Frédéric CACHELOU suppléant de Paule BERGES Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Michel LAUGA Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET Alain QUINTANA Daniel RONCALEZ

suppléant de Gérard BURS suppléant de Evelyne BALLIHAUT suppléant de Christophe GUERY

REQU

2 1 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE

CLORON SID MARIE

Le

Absents:

Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard

LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES

Daniel MEDOU-MARERE

RAPPORT N° 170413-13-FIN-

BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITÉS LANNERETONNE BUDGET PRIMITIF 2017

Mme BESSONNEAU indique que les budgets des parcs d'activités sont gérés en comptabilité de stocks et en hors-taxes.

Le parc d'activités Pierre Lanneretonne à Oloron est complètement commercialisé.

Conformément aux orientations budgétaires présentées le 30 mars 2017, il est prévu notamment de finaliser l'opération de modernisation de la voirie, qui est compensée par des subventions du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'Etat.

Il est par ailleurs que l'annuité d'emprunt correspondante sera équilibrée par un versement équivalent du budget général vers ce budget annexe

Le Budget Annexe Primitif est ainsi équilibré de la sorte :

o en fonctionnement (dépenses et recettes) : 1 356 280 €
 o en investissement (dépenses et recettes) : 1 178 290 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

 APPROUVE le budget annexe 2017 du parc d'activités Pierre Lanneretonne, arrêté selon les modalités décrites ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21104 [1]

Affiché le 21104 [1]

Daniel LACRAMPE

REPUBLIQUE
REPUBLIQ